



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRÔME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2018-065

PUBLIÉ LE 2 JUILLET 2018

Sommaire

26_Préf_Präfecture de la Drôme

26-2018-07-02-001 - PORTANT D2CLASSEMENT DE PARCELLES RELEVANT DU
DOMAINE PUBLIC ROUTIER NATIONAL ET RECLASSEMENT DE CES
PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL ET
DEPARTEMENTAL (13 pages)

Page 3

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2018-07-02-001

**PORTANT D2CLASSEMENT DE PARCELLES
RELEVANT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER
NATIONAL ET RECLASSEMENT DE CES
PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER
COMMUNAL ET DEPARTEMENTAL**

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Direction des ressources humaines,
des moyens et de la mutualisation
Bureau de l'organisation administrative
et du patrimoine immobilier
Section Politique immobilière de l'État

ARRETE N° 18-260
PORTANT DÉCLASSEMENT DE PARCELLES
RELEVANT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER NATIONAL ET RECLASSEMENT DE CES
PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL ET DÉPARTEMENTAL

Le Préfet de la Drôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L.2141-16 du code des transports ;

VU l'article L.2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le code de la voirie routière et notamment l'article L123.3 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu la directive du 13 avril 1976 relative à la domanialité des terrains acquis dans le cadre de la construction des autoroutes ;

VU l'arrêté n° 26-2017-09-04-003 du 4 septembre 2017 portant délégation de signature donnée à Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la Drôme et notamment son article 1er, publié le même jour au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Drôme ;

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de Chatuzange-le-Goubet du 22 octobre 1993 approuvant les plans dudit concessionnaire délimitant les emprises de l'autoroute A49 sur la commune de Chatuzange-le-Goubet ;

VU la décision du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports n°2.A49.96.94 du 13 février 1996 approuvant la délimitation des emprises de l'autoroute A49 sur la commune de Chatuzange-le-Goubet (du PK 53, 77 au PK 57, 91) telle que définie aux plans annexés à ladite décision ;

CONSIDÉRANT que ces plans délimitent le Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) pour aliénation par le concessionnaire autoroutier AREA, et prévoyant que les terrains situés en dehors de l'emprise de l'autoroute, donc inutiles à la concession, soient remis aux collectivités publiques ;

CONSIDÉRANT les actes administratifs signés le 24 septembre 1999 et le 4 novembre 1999 par la Direction des Services Fiscaux du département de la Drôme, pour constat des différents transferts de propriété des parcelles utilisées par le concessionnaire autoroutier et publiés au fichier immobilier ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Drôme,

ARRÊTE :

Article 1 - Les parcelles délaissées de l'autoroute A49 désignées dans le tableau ci-dessous sont déclassées de la voirie nationale et reclassées dans la voirie communale de la commune de Chatuzange-le-Goubet pour les unes, dans la voirie départementale du département de la Drôme pour les autres :

Parcelles cédées à la commune de CHATUZANGE LE GOUBET		
Section N°	Lieudit	Surface en m ²
ZC 130	POURCIEUX	1 448
ZA 439	LE SEIGNEUR	2 528
ZA 440	LE SEIGNEUR	7 266
ZA 441	LE SEIGNEUR	4 245
ZA 442	LE SEIGNEUR	2 890
ZA 443	LE SEIGNEUR	1 017
AH 508	PETITS POURCIEUX	111
AH 498	PETITS POURCIEUX	30
AH 489	PETITS POURCIEUX	127
AH 495	PETITS POURCIEUX	284
AH 500	POURCIEUX	2250
AH 479	PETITS POURCIEUX	24
AH 484	PETITS POURCIEUX	2793
AH 477	PETITS POURCIEUX	55

3, boulevard Vauban – 26030 VALENCE Cédex 9 – Téléphone : 04.75.79.28.00 - Télécopie : 04 75 42 87 55
Site Internet de l'Etat en Drôme : <http://www.drôme.gouv.fr>



AH 485	PETITS POURCIEUX	5
AH 476	PETITS POURCIEUX	740
AH 472	PETITS POURCIEUX	202
AH 502	POURCIEUX	287
ZC 66	POURCIEUX	12369
ZC 69	POURCIEUX	498
ZC 65	POURCIEUX	7692
ZH 61	LES CHAUX	646
AH 475	PETITS POURCIEUX	786
AH 108	PETITS POURCIEUX	490
AH 482	PETITS POURCIEUX	4991
AH 470	PETITS POURCIEUX	575
AH 511	LIEZERNE	84
AH 505	LIEZERNE	980
AH 467	LIEZERNE	3397
ZC 67	POURCIEUX	6771
ZH 59	LES CHAUX	12896
ZH 55	LES CHAUX	315
ZA 206	TREMOLET	7695

3, boulevard Vauban – 26030 VALENCE Cédex 9 – Téléphone : 04.75.79.28.00 - Télécopie : 04 75 42 87 55
 Site Internet de l'Etat en Drôme : <http://www.drôme.gouv.fr>



ZI 94	TREMOLET	9680
ZI 96	TREMOLET	426
ZI 98	TREMOLET	300
ZI 100	TREMOLET	3725
ZA 209	TREMOLET	439
ZI 101	TREMOLET	7980
ZH 63	LES CHAUX	147
ZI 92	TREMOLET	998
ZI 116	TREMOLET	4
ZI 114	TREMOLET	1708
ZC 130	POURCIEUX	1448

Parcelles cédées au Département		
Section N°	Lieudit	Contenance en m ²
ZA 444	LE SEIGNEUR	48 434
ZA 445	LE SEIGNEUR	5 917
ZH 60	LES CHAUX	4 133
ZH 56	LES CHAUX	788
ZC 64	POURCIEUX	1 249
ZI 88	TREMOLET	3 167
ZC 51	POURCIEUX	1 737
ZI 71	TREMOLET	208

3, boulevard Vauban – 26030 VALENCE Cédex 9 – Téléphone : 04.75.79.28.00 - Télécopie : 04 75 42 87 55
 Site Internet de l'Etat en Drôme : <http://www.drôme.gouv.fr>



ZI 89	TREMOLET	3 275
ZA 446	LE SEIGNEUR	139

- Article 2 -** Cette opération de déclassement et de reclassement emporte transfert de propriété à compter de ce jour au profit des collectivités bénéficiaires.
- Article 3 -** Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au service de publicité foncière de Valence 1er bureau. Les frais seront supportés par la société concessionnaire AREA.
- Article 4 -** Monsieur le Préfet du département de la Drôme, Madame la Présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques et Monsieur le Maire de Chatuzange-le-Goubet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Drôme

Fait à Valence, le
Le Préfet,

27 JUIN 2018

Pour le Préfet, par délégation
Le Secrétaire Général

Frédéric LOISEAU

Copie à :

Groupe APRR/AREA
Service foncier
36 rue du Docteur Schmitt
21850 SAINT-APOLLINAIRE



